



PLAN SPECIALISE URGENCE

CYCLONES 2019

MESURES A PRENDRE PAR LES SERVICES DE L'UA

Les mesures nécessaires sont prises en fonction de l'évolution de la situation météorologique dont les différentes phases sont rappelées ci-après :

Mesure N°1 (VIGILANCE CYCLONIQUE) → DANGER DANS LES 24 HEURES
Restez vigilant, suivez l'évolution météorologique et les bulletins d'information.



Mesure N°2 (VIGILANCE ORANGE) → FERMETURE AU PUBLIC DE L'ETABLISSEMENT



Lors de la réception de ce message, et après réperussion sur les différents services, **la Direction Générale des Services, les responsables de services, les directeurs d'UFR, les directeurs de services communs doivent :**

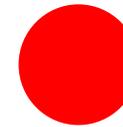
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité du personnel, du matériel, des locaux et des installations dont ils ont la charge.
- Assurer la protection des issues des locaux, (Tout dysfonctionnement est à signaler au DPI).
- Faire entrer les objets que le vent peut emporter ou procéder à leur arrimage.
- Protéger les ouvertures (fermeture des volets, persiennes, abaissement des volets roulants et rideaux métalliques)

Il appartient aux différents services opérationnels : **Pôles Universitaires Régionaux, Direction du Système d'information et du Numérique, DPI** d'assurer les actions suivantes :

- Vérifier et au besoin compléter les réserves de gas-oil nécessaire au fonctionnement des groupes électrogènes (Pôles Universitaires).
- Procéder à la mise à l'arrêt des serveurs informatiques et équipements annexes (DSIN).
- Procéder à la mise à l'arrêt des onduleurs (PUR)
- Procéder à la mise à l'arrêt des groupes électrogènes (PUR)

Il est par ailleurs précisé que le personnel en poste continue d'assurer normalement son service jusqu'à ordre contraire du Président de l'UA
Les personnels en déplacement reçoivent des consignes particulières de leurs chefs immédiats.

Mesure N°3 (VIGILANCE ROUGE) → RENOI AU DOMICILE DU PERSONNEL



Lors de la réception du communiqué du Président de l'UA, les responsables de services, les directeurs d'UFR, les directeurs de services communs s'assurent du respect de la consigne de renvoi au domicile du personnel.

Nota : le passage en alerte rouge est annoncé par les autorités préfectorales avec un temps d'anticipation de 3 heures

Mesure N°4 (VIGILANCE VERTE) → PLUS DE DANGER SIGNIFICATIF OU DANGER S'ÉLOIGNANT



Au déclenchement de la phase vigilance verte, les responsables de services, les directeurs d'UFR, les directeurs de services communs dressent un premier bilan des dégâts constatés (état des bâtiments, état des installations), ceci en collaboration avec les PUR et la DPI.

Ce bilan sera transmis au DGS de l'UA, il fera apparaître les moyens mis en œuvre pour rétablir le fonctionnement des services et les moyens supplémentaires nécessaires à un redémarrage rapide des activités.

Les différents services opérationnels (Pole Universitaire, DSIN, DPI) assurent les actions suivantes :

- Aide à l'ouverture des locaux, (Pôles Universitaires Régionaux).
- Vérification de l'installation électrique, inspection visuelle des tableaux électriques généraux et divisionnaires (PUR)
- Mise en service des groupes électrogènes (PUR).
- Mise en service des onduleurs (PUR).
- Mise en marche des serveurs informatiques et équipements annexes (DSIN).
- Vérification des installations de sécurité (éclairage de sécurité, centrales d'alarme incendie) (PUR)

DISPOSITIONS PERMANENTES AVANT CHAQUE PERIODE CYCLONIQUE

Afin de limiter au mieux les effets prévisibles des perturbations cycloniques, *les responsables de services, les directeurs d'UFR, les directeurs des services communs* devront pour chacun, en ce qui le concerne, observer scrupuleusement les dispositions permanentes ci-après:

- Rappeler aux agents, en les actualisant au besoin, les consignes internes concernant la protection des matériels et des archives (Utilisation de bâche, sacs poubelle, pour la protection du matériel informatique et autres matériels sensibles...)
- Veiller à ce que les locaux abritant les services se trouvent en bon état, notamment en ce qui concerne le clos et le couvert.

S'assurer que les différents groupes électrogènes de secours sont toujours prêts à fonctionner et que les réserves de carburant soient maintenues à leurs capacités maximales.

Tout dysfonctionnement est à signaler à la DPI

PERSONNES RESSOURCES DU PLAN SPECIALISE URGENCE CYCLONE (PSUC)

TOUS PÔLES :

Professeur Eustase JANKY, Président,
Madame Laura-Line CASSIN, Directrice de cabinet
Madame Angela EPAMINONDAS, Chef de Cabinet
Monsieur Olivier PORTECOP, Directeur de la D.S.I.N. Guadeloupe
Monsieur Bruno MALHEY, DGS
Monsieur Bruno HARAL, Directeur de la DPI
Monsieur Laurent LEROY, Conseiller Santé Sécurité au Travail
Monsieur AUDEBERT, Affaires générales et HSE, DGSA transverse

Pôle MARTINIQUE :

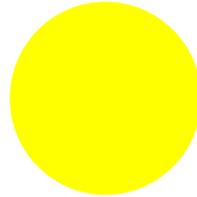
Madame Odile FRANCOIS- HAUGRIN Vice-présidente du Pôle Universitaire
Madame Marie Claude ELIE-MARIUS, Responsable administrative et financière, DGSA polaire

Pôle GUADELOUPE :

Monsieur JEAN-LEN LETICEE, Vice-présidente du Pôle Universitaire
Madame CATHERINE CYRILLE, Responsable administrative et financière, DGSA polaire

RAPPEL DES PHASES DU PLAN SECOURS CYCLONE : (SOURCE METEO FRANCE)

VIGILANCE JAUNE : *"Soyez attentifs !"*



CYCLONE : une perturbation de type cyclonique (tempête tropicale ou ouragan) peut représenter une menace pour le territoire, à échéance encore lointaine ou imprécise, ou à échéance plus rapprochée mais avec effets limités (impact modéré) attendus sur le territoire.

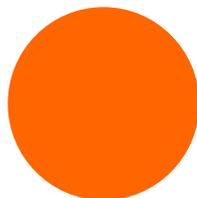
HORS CYCLONE : un danger de fortes pluies (avec ou sans orages) est proche ou a débuté ; ou un danger dû au vent d'alizé très soutenu que l'on connaît parfois est prévu ou est en cours ; ou un risque de mer dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes, ou danger de mer forte due au vent local) est prévu ou débute.

- Se tenir informé de l'évolution auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- En cas de mer dangereuse, ne pas prendre la mer sans obligation particulière, éviter les activités à risque sur les plages et côtes
- En cas de risque de fortes pluies : éviter d'entreprendre des randonnées en montagne ou près des cours d'eau, et des zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps.
- En cas d'approche de cyclone, vérifier (ou compléter le cas échéant) :

** l'état des réserves en eau potable (nombreuses bouteilles d'eau minérale) et alimentaires (en aliments secs et conserves, etc.), et notamment pour les bébés et les personnes affaiblies. Penser que si un cyclone dévaste le territoire, il n'y aura plus d'électricité durant de nombreux jours, et donc plus de réfrigérateurs, congélateurs, etc ...

** l'état des piles et batteries, notamment pour les radios (pour écouter les communiqués des autorités, les bulletins météorologiques, ...)

VIGILANCE ORANGE : "Préparez-vous !"



CYCLONE : un cyclone tropical (tempête tropicale ou ouragan) représente un danger possible avec impact fort attendu à échéance encore un peu éloignée et donc avec encore une légère imprécision, ou un danger très probable à échéance rapprochée mais avec effets limités (impact modéré) attendus sur le territoire.

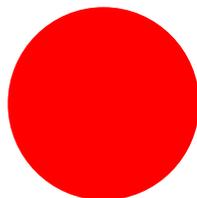
HORS CYCLONE : un danger de très fortes pluies (avec ou sans orages) a débuté ou est imminent ; ou un danger particulier dû au vent d'alizé très soutenu que l'on connaît parfois est prévu ou est en cours ; ou un risque de mer particulièrement dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes, ou danger de mer forte due au vent local) est prévu ou débute.

- Se tenir informé en continu de l'évolution de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- En cas de mer dangereuse, ne pas prendre la mer (sous aucun prétexte), éviter la proximité des plages où déferlent des rouleaux ; protéger ses embarcations nautiques.
- En cas de risque de fortes pluies : éviter d'entreprendre des randonnées en montagne ou près des cours d'eau, et des zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps ... Eviter toute sortie impérative même en milieu urbain.
- En cas d'approche de cyclone, vérifier une nouvelle fois le cas échéant (ou compléter le cas échéant pour tenir plusieurs jours en mode "survie") :
 - ** l'état des réserves en eau potable (nombreuses bouteilles d'eau minérale) et alimentaires (en aliments secs et conserves, pour les bébés, etc.). Attention aux denrées contenues dans les congélateurs, l'électricité risquant d'être coupée longtemps.
 - ** l'état des piles et batteries, notamment pour les radios (pour écouter les communiqués des autorités, les bulletins météorologiques, ...).

** penser à effectuer le plein de carburant pour vos véhicules, à protéger vos documents personnels (papiers), et de se munir d'argent liquide (distributeurs risquent ensuite d'être inopérants, les achats par carte bancaire difficiles ...).

** préparer l'habitation (penser à ranger tout ce qui peut devenir des projectiles lorsque le vent soufflera), commencer à consolider portes et fenêtres (volets, contre-plaqués, rubans scotch sur les parties vitrées), mettre hors d'eau (si lieu à risque d'inondation) les objets, mobiliers sensibles ...

VIGILANCE ROUGE : "Protégez-vous !"



CYCLONE : un cyclone tropical (tempête tropicale ou ouragan) représente un danger très probable à échéance rapprochée avec effets relativement forts (impact assez fort à fort), ou à échéance un peu plus éloignée mais avec effets intenses (cyclone majeur, violent) attendus sur le territoire.

HORS CYCLONE : un danger de très fortes pluies (avec ou sans orages) a débuté et ses effets deviennent graves (inondations généralisées, risques de glissements de terrains, éboulements, ...) ; ou un danger de mer exceptionnellement dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes et pouvant détruire pontons, plages, déborder sur les routes littorales) est prévu ou débute.

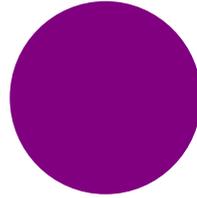
- Rester à l'écoute de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, et surtout des communiqués de la préfecture, etc.
- En cas de mer dangereuse, ne pas prendre la mer (sous aucun prétexte), ne pas fréquenter les plages ou rivages où déferlent des rouleaux ; protéger ses embarcations nautiques.
- En cas de risque de fortes pluies : éviter toute sortie et protégez-vous. Eviter notamment les zones montagneuses (glissements de terrains, montée brusque des cours d'eau), et les zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps ... Eviter impérativement aussi toute sortie même en milieu urbain.
- En cas d'approche de cyclone :
 - ** Rejoindre son habitation au plus vite (ou les abris dûment signalés par les mairies) et finir de la protéger (au niveau des ouvertures) ; penser à démonter les antennes extérieures et paraboles.
 - ** Retirer ou arrimer les objets à l'extérieur, de manière à éviter qu'ils ne deviennent des projectiles dangereux.
 - ** Rentrer les animaux.

** Préparer la pièce la plus sûre pour accueillir l'ensemble de la famille si nécessaire ; répartir les moyens d'éclairage de secours (bougies, piles torches, ...).

** D'une manière générale, éviter tout déplacement et faciliter le travail des équipes des mairies ...

UNIQUEMENT EN CAS de CYCLONE TROPICAL VIOLENT devant sévir sur le territoire, 2 autres couleurs ont été incluses dans cette procédure

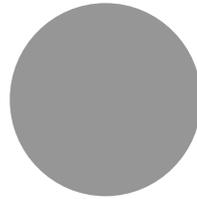
VIGILANCE VIOLETTE: *"Confinez-vous, ne sortez pas !"*



Un cyclone tropical intense (ouragan majeur) représente un danger imminent pour partie ou totalité du territoire, ses effets attendus étant très importants.

- Rester à l'écoute de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- Rester calme (pas de panique) et à l'abri ; consolider, si besoin est, les portes à l'intérieur de l'habitation ; s'éloigner des ouvertures (se confiner dans la pièce la plus sûre).
- Ne pas utiliser le téléphone, sauf nécessité absolue.
- Une période de calme météo relatif peut survenir juste après des conditions très violentes : ne pas sortir, car il s'agit probablement du passage de l'œil de l'ouragan, suivi de très près par de nouvelles conditions sévères et intenses.
- Attendre les consignes des autorités avant de se déplacer.
- D'une manière générale, ne pas sortir et ne circuler sous aucun prétexte (en raison du danger extrême, et puis aussi sous peine de poursuites pénales) ...

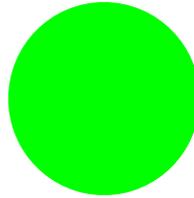
VIGILANCE GRISE: *"Restez prudents !"*



Un cyclone tropical a traversé le territoire, avec des dégâts. Même si les conditions météorologiques sont en cours d'amélioration, subsiste un danger (inondations, coulées de boue, fils électriques à terre, routes coupées, ...). Les équipes de déblaiement et de secours doivent pouvoir commencer à travailler sans être gênées dans leur déplacement et leurs activités.

- Continuer d'être à l'écoute des communiqués de la préfecture, des médias, de la situation météo, etc. Attendre de manière générale les consignes des autorités.
- Eviter de sortir, ne pas gêner les équipes de secours et déblaiement ; mais s'éloigner des points bas et cours d'eau dangereux, sans avoir à traverser les gués, ravines et fossés submergés.
- Déblayer si besoin est votre habitation, mais sans toucher aux fils tombés à terre.
- Assister ses voisins si besoin, prévenir les secours le cas échéant.
- Eviter l'utilisation des téléphones sauf nécessité absolue (encombrement des réseaux, équipes de secours prioritaires, ...).
- N'utiliser votre véhicule qu'en cas d'impérieuse nécessité, et dans ce cas, conduire avec la plus extrême prudence.
- Vérifier la qualité de l'eau avant de la consommer ...

VIGILANCE VERTE: *"Plus de dangers significatifs ou dangers s'éloignant !"*



CYCLONE : les dangers inhérents au passage d'un cyclone tropical s'éloignent définitivement, que le cyclone ait intéressé ou pas le territoire. Cela correspond au retour progressif à une situation météorologique plus normale ... Si cette phase est annoncée à la suite d'un passage de cyclone ayant provoqué des dégâts notables, rester suffisamment prudent, le territoire n'ayant probablement pas retrouvé encore l'intégrité de son fonctionnement, certains réseaux (routes, eau, électricité) pouvant être encore coupés momentanément, les rivières ou fossés encore encombrés ...

HORS CYCLONE : le danger de fortes pluies (avec ou sans orages), ou de vent fort, ou de mer dangereuse, diminue et n'est plus susceptible d'être un danger significatif.

Il se peut qu'en cours de "montée en puissance" des phases de cette procédure, la perturbation régresse ou s'éloigne sans avoir causé de dommages : la couleur verte peut alors être émise dès que les conditions météorologiques n'ont plus de risque de s'aggraver.

AIDE-MEMOIRE SUR LES CYCLONES

Définition

Dans la région de l'Atlantique Nord, le terme cyclone désigne toute perturbation atmosphérique tropicale tourbillonnaire. Autour d'un centre de basse pression, les vents convergent en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le mécanisme

Le cyclone est une imposante machine thermique naturelle qui permet un transfert d'énergie de la source chaude, l'océan, vers l'atmosphère et l'évacuation rapide de cette énergie vers les hautes latitudes. Plusieurs changements de phases de l'eau se produisent:

L'évaporation de l'eau à la surface de l'océan absorbe de la chaleur sensible et fait donc baisser sa température. La chaleur sensible est transformée en chaleur latente (vapeur d'eau dans l'atmosphère). L'augmentation de l'humidité des basses couches de l'atmosphère provoque la montée des masses d'air échauffées au contact de l'eau. L'ascendance de l'air a pour conséquences la condensation de la vapeur d'eau et la libération au sein de l'atmosphère de chaleur sensible. La température de l'atmosphère augmente, sa densité diminue corrélativement. La diminution de la densité de l'air a deux conséquences:

1. Diminution de la pression en surface et dans les basses couches,
2. Augmentation de la pression en altitude à cause de la dilatation de la couche. Il se crée une dépression à cœur chaud.

La dépression provoque la convergence du vent dans les basses couches: L'énergie mécanique apparaît dans le phénomène. Cette convergence renforce l'ascendance et le phénomène de condensation tant que la source chaude, l'océan, peut fournir de l'énergie. En altitude, l'air est évacué vers l'extérieur du cyclone (phénomène de divergence).

Classification

Les cyclones sont classés en fonction de la vitesse maximale du vent moyen sur une minute.

On distingue trois types de perturbations cycloniques qui ont pour nom dans l'Atlantique nord et dans le Pacifique Nord-est:

- . *Dépression tropicale: vent inférieur à 62 km/h*
- . *Tempête tropicale: vent compris entre 63 et 118km/h*
- . *Ouragan: vent supérieur à 118 km/h*

Une échelle spécifique dite de Saffir-Simpson est utilisée pour classer les ouragans de 1 à 5, toujours suivant la vitesse moyenne du vent.

Choix du prénom

Un prénom est donné au phénomène à partir du stade de la tempête tropicale sur une liste alphabétique reprise tous les six ans. Cette liste n'utilise pas les prénoms des phénomènes destructeurs antérieurs. Elle alterne les prénoms masculins et féminins d'origine anglophone, francophone ou hispanophone (les lettres Q et U ne sont pas utilisées).

CLASSIFICATION DES PERTURBATIONS

Classification dans un ordre croissant des perturbations atmosphériques que subit chaque année l'arc des Petites Antilles entre Juin et Novembre, Voir tableau page suivante.

PERTURBATIONS	MANIFESTATIONS	DEGATS A ENVISAGER
ONDE TROPICALE (O.T)	ciel couvert et pluies ou averses modérées pendant plusieurs heures	Néant ou faible
ONDE TROPICALE FORTE (OT forte)	orages, rafales de vent fortes sous les grains	Risque de pluies fortes et intenses -bananiers couchés en cas de fortes rafales - danger pour les petites embarcations en mer.
<p>PERTURBATION CYCLONIQUE</p> <p>· DEPRESSION TROPICALE (D.T N°...)</p> <p>· TEMPETE TROPICALE (1. T)</p> <p>· OURAGAN (OUR ou HUR)</p>	<p>Zone pluvio-orageuse d'envergure dont les vents en surface sont organisés autour d'un centre dépressionnaire.</p> <p>vent maximal sur une minute inférieur à 63km/h (34 nœuds) pluies abondantes parfois, quelques rafales fortes.</p> <p>vent maximal sur une minute compris entre 63 et 117 km/h(34 et 64 nœuds) rafales violentes, pluies parfois abondantes, forte houle</p> <p>vent maximal sur une minute dépassant 117 km/h (64 nœuds), violentes rafales, pluies intenses — pluies violentes marée cyclonique notable houle forte et</p>	<p>du au vent, aux fortes pluies, à la mer, souvent croissant avec l'intensité de la perturbation</p> <p>inondations possibles selon l'intensité des pluies et donc éboulements possibles et dangers en mer pour les petites embarcations</p> <p>inondations probables éboulements, glissements de terrain quelques dégâts dus au vent; danger pour les embarcations en mer et pour les zones littorales.</p> <p>importance croissante des dégâts dus au vent avec l'intensité du cyclone danger extrême pour les navires en mer et sur les zones littorales, pluies</p>

LISTE DES PRENOMS POUR LA SAISON 2019

- Tempête subtropicale Andrea.
- Ouragan Barry.
- Dépression tropicale Trois.
- Tempête tropicale Chantal.
- Ouragan Dorian.
- Tempête tropicale Erin.
- Tempête tropicale Fernand.
- Tempête tropicale Gabrielle.
- Tempête tropicale Karen.
-

26/07/08 13:00